

Le 11 juin 2018

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 11 juin 2018 à 19h30 au lieu ordinaire des délibérations, 12, rue Déry à Cap-Santé et ce, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes* pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire suppléant Michel Blackburn ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

- |                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| 1- Mme Nathalie Naud | 4- maire suppléant      |
| 2- M. Martin Jacobs  | 5- M. François Trottier |
| 3- M. Mario Denis    | 6- M. Michel Bertrand   |

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. Michel Blackburn, maire suppléant.

La secrétaire-trésorière est également présente.

**(18-06-146) Ordre du jour**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller François Trottier  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(18-06-147) Procès-verbaux - Séance ordinaire du 14 mai 2018 et séances extraordinaires du 22 mai et 4 juin 2018**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller François Trottier  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 mai 2018.

**QUE** ce conseil adopte les procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil tenues les 22 mai et 14 juin 2018.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Compte-rendu de la séance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – 28 mai 2018**

M. le conseiller Michel Blackburn fait rapport de la séance du CCU tenue le 28 mai 2018.

**Avis de motion – projet de règlement numéro URB-18-06-117 modifiant le règlement de zonage numéro 14-204**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Martin Jacobs donne avis qu'il présentera subséquemment un projet de règlement numéro URB-18-06-117 modifiant le règlement de zonage numéro 14-204.

**Avis de motion – projet de règlement numéro URB-18-06-118 modifiant le plan d’urbanisme numéro 14-200**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Michel Bertrand donne avis qu’il présentera subséquemment un projet de règlement numéro URB-18-06-118 modifiant le plan d’urbanisme numéro 14-200.

**Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro URB-18-06-119 modifiant le règlement relatif à l’administration des règlements d’urbanisme numéro 14-201**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Mario Denis donne avis et présente le projet de règlement numéro URB-18-06-119 modifiant le règlement relatif à l’administration des règlements d’urbanisme numéro 14-201 afin d’exiger une attestation de conformité suite à la construction d’un bâtiment principal dans un talus ou à l’intérieur d’une bande de protection au sommet ou à la base d’un talus. Une copie de celui-ci est accessible au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la Ville.

(18-06-148)

**Adoption du 1<sup>er</sup> projet du règlement numéro URB-18-06-117 modifiant le règlement de zonage numéro 14-204**

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage numéro 14-204 est entré en vigueur le 23 juin 2014 et que le Conseil peut le modifier suivant les dispositions de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin d’agrandir la zone Rv-1 à même une partie de la zone Rv-2, dont les caractéristiques s’apparentent davantage à celles de la zone Rv-1;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin d’agrandir la zone Rb-34 à même une partie de la zone Rx-2, de façon à harmoniser les limites d’un terrain résidentiel avec les limites de zonage et, par conséquent, à uniformiser le zonage de la propriété;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin d’agrandir la zone Ra/a-6 à même une partie de la zone P-9, de façon à harmoniser les limites d’un terrain résidentiel avec les limites de zonage et, par conséquent, à uniformiser le zonage de la propriété;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin d’autoriser la tôle galvanisée ou non prépeinte en atelier comme matériau de revêtement de toiture pour les bâtiments complémentaires à l’intérieur des zones agricoles dynamiques et agroforestières;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin de mettre en place des normes encadrant la construction de poulaillers urbains, dans l’optique où il est permis de garder des petits animaux de basse-cour en milieu urbanisé;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin d’autoriser les usages complémentaires de services à l’intérieur des zones Rb-13, Rb-14 et Rb-15;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin de préciser les modalités relatives au remplacement d’un arbre abattu dans la cour avant d’une propriété;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin de prescrire un délai pour le nivellement d’un terrain dans le cas de travaux de remblai;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin de permettre les constructions de type « porte d'arche » dans la cour avant d'une propriété, à certaines conditions;

**ATTENDU QUE** le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin d'interdire les activités d'élevage, de garde ou de dressage de chiens dans les zones résidentielles en milieu agricole Ra/a-1, Ra/a-2, Ra/a-3, Ra/a-4 et Ra/a-5;

**ATTENDU QUE** ces modifications sont recommandées par le Comité consultatif d'urbanisme;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 11 juin 2018;

**ATTENDU QU'**une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture,

**IL EST  
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet du règlement numéro URB-18-06-117 modifiant le règlement de zonage numéro 14-204.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(18-06-149) Adoption du projet du règlement numéro URB-18-06-118 modifiant le plan d'urbanisme numéro 14-200**

**ATTENDU QUE** le plan d'urbanisme numéro 14-200 est entré en vigueur le 23 juin 2014 et que le Conseil peut le modifier suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QU'**en concordance avec une modification de zonage visant l'agrandissement de la zone résidentielle Rb-34 à même une partie de la zone résidentielle de réserve Rx-2 et l'agrandissement de la zone résidentielle en milieu agricole Ra/a-6 à même une partie de la zone publique et institutionnelle P-9, la carte des grandes affectations du territoire doit être modifiée de façon à attribuer une affectation résidentielle de faible densité à une partie de l'affectation résidentielle de réserve et une affectation résidentielle rurale à une partie de l'affectation publique et institutionnelle;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du Conseil du 11 juin 2018;

**ATTENDU QU'**une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture,

**IL EST  
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le projet du règlement numéro 18-06-118 modifiant le plan d'urbanisme numéro 14-200.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(18-06-150) Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Renouvellement de mandat**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil renouvelle le mandat comme membre-citoyen de Mme Julie Vallée jusqu'en juin 2020.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Rapport du maire – Dépôt**

Le maire suppléant Michel Blackburn dépose et fait lecture de son rapport pour l'année 2017. Ledit rapport sera publié dans le prochain journal municipal Le Citoyen du 22 juillet 2018.

**(18-06-151) Embauche d'un employé au poste de Préposé à l'entretien des terrains (emploi étudiant)**

**ATTENDU** un besoin de main d'œuvre identifié par la direction des Infrastructures et de l'Environnement pour la saison estivale;

**ATTENDU** un affichage de poste externe,

**IL EST  
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'embauche de M. William Doré au poste de «préposé à l'entretien des terrains» pour la période du 5 juin au 30 septembre 2018 et autorise la directrice par intérim Infrastructures et Environnement à signer un contrat précisant les conditions de travail d'un emploi étudiant.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents*

**(18-06-152) Embauche d'une employée au poste de Préposé à la réception (emploi étudiant)**

**ATTENDU** le congé de maladie longue durée d'une employée occupant un poste d'agent de service aux citoyens;

**ATTENDU** la période des vacances estivales;

**ATTENDU** la recommandation de la direction générale à combler une partie des tâches du poste d'agent de service aux citoyens,

**IL EST  
PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Nathalie Naud  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'embauche de Mme Vanessa Muller au poste de «préposé à la réception» pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018 et autorise la directrice générale à signer un contrat précisant les conditions de travail d'un emploi étudiant.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents*

**(18-06-153) Embauches supplémentaires - camp de jour**

**ATTENDU QUE** le nombre total d'inscriptions au camp de jour 2018 occupe déjà tous les moniteurs et aides-moniteurs embauchés par la résolution 18-05-112;

**ATTENDU** l'ajout d'inscriptions d'enfants ayant des besoins particuliers;

**ATTENDU QU'**une aide financière est attendue pour palier à l'embauche de moniteurs occupés à combler les besoins particuliers d'enfants,

**IL EST  
PROPOSÉ PAR M. le conseiller François Trottier  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'embauche de quatre (4) aides-moniteurs supplémentaires pour le camp de jour 2018, le tout comme présenté dans le document préparé par la coordonnatrice des loisirs et déposé ce jour.

**(18-06-154) Autorisation de passage sur le territoire**

**ATTENDU QUE** ce conseil désire faciliter le passage sur son territoire des différents événements sportifs à venir au cours de l'année,

**IL EST  
PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Nathalie Naud  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil octroie à Tour CIBC Charles-Bruneau l'autorisation de passage sur le territoire de la Ville de Cap-Santé le 5 juillet 2018, considérant que l'encadrement de la sécurité est à la charge des organisateurs.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents*

**(18-06-155) Comptes payés du 15 mai au 10 juin 2018 et comptes à payer au 31 mai 2018**

**PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Nathalie Naud  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil entérine les comptes payés du 15 mai au 10 juin 2018 pour un montant de 251 104,36 \$.

**QUE** ce Conseil entérine les comptes à payer au 31 mai pour un montant de 120 511,29 \$.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

*Nancy Sirois  
Secrétaire-trésorière*

**(18-06-156) Levée de la séance ordinaire à 20 h40**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** la présente séance ordinaire soit levée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

---

Michel Blackburn, Maire suppléant

---

Nancy Sirois, Directrice générale  
et Secrétaire-trésorière